

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [11]

Artikel: Neuchâtel

Autor: Humbert-Droz, Jenny / S.Ch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vaud

Cours par correspondance des Unions chrétiennes féminines vaudoises

Les livres étudiés cet hiver sont : Pour le **Grand Cours** (4 mois) et **Terre et Forêt** (3 mois)

Des Fleurs pour Algernon, de Daniel Keyes (Ed. J'ai lu).

L'inoculation d'un produit miracle ayant rendu intelligente une souris nommée Algernon, l'expérience est tentée sur un homme légèrement débile, consentant. Ce livre de science-fiction est fait de ses rapports successifs dans lesquels il consigne au fur et à mesure ce qu'il vit. Ce livre pose des questions fondamentales sur le sens de la vie, du bonheur, de la personne.

Pour le cours du **Renouveau** (3 mois)

Le pape des escargots, d'Henri Vincenot (Ed. Denoël).

Dans les Hauts de Bourgogne circule un personnage étrange surnommé La Gazette. Il va être mêlé au destin de Gilbert, un jeune paysan qui se révèle très doué pour la sculpture. Ensemble, le jeune homme et le vieux vont vivre des aventures singulières. Puis viendra Eve... Mais Gilbert part pour Paris. Saura-t-il échapper aux magies de la capitale pour revenir à son domaine de la Rouéchotte ?

Renseignements et inscription jusqu'au début novembre auprès de Mme Simone Walther, rue de Lausanne 38, 1110 Morges, tél. 021/715146.

Les 44 à Strasbourg

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises et l'Union féminine européenne ont organisé un voyage de deux jours à Strasbourg. Les participantes, membres d'une dizaine d'associations différentes, ont vécu une leçon d'instruction civique passionnante : la visite du palais de l'Europe vaut le déplacement. Elles ont pu voir l'assemblée législative du Conseil de l'Europe au travail (Europe des 21, dont fait partie la Suisse).

A la Maison de la Femme

Tous les mercredis soirs de novembre : **cours sur les assurances**. Du 1^{er} au 25 novembre : **exposition des aquarelles de Colette R. et des gravures de Gétaz de Château-d'Oex**. Le 8 novembre : **Thé-vente** en faveur de l'aide aux mères (l'après-midi). Le 20 novembre : souper de fin d'année organisé par le Centre de liaison et **débat avec Mmes Brandt et Julmy à propos de leur livre « Retravailler, un conflit ou un équilibre ? »**

Un nouveau comité pour les femmes universitaires

L'Association vaudoise des femmes universitaires a tenu son assemblée générale le 26 septembre dernier pour nommer dans son comité : Jacqueline Bucher-Pahud, présidente, Francine Pashoud, vice-présidente, ainsi que Erna Hamburger, Marianne Laufer, Lilyane van Notten, Marie-Françoise Kaloussis, Carola Kaufmann, et Jeanne Milchaud.

A l'EPFL

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne organise 4 débats sur *La femme et la technique, mariage de raison ?* à l'Aula de l'EPFL, 33 av. de Cour, les 6, 13, 20 et 27 novembre 1979, à 17h. 15.

« Retravailler » et ses imitations

Au moment où ces lignes paraîtront, le premier cours « CORREF » organisé dans le canton de Vaud sera terminé et 21 stagiaires seront prêts à affronter une recherche de travail ou un recyclage. L'animatrice, Danièle Friedli, est seule, en Suisse romande, à avoir été formée à Paris, au centre créé par Evelyne Sullerot. Elle a déjà organisé six cours à Genève. Lausanne était son septième.

L'idée d'Evelyne Sullerot doit être bonne, puisqu'elle est imitée : une entreprise commerciale a lancé des cours semblables, à Genève d'abord et maintenant à Lausanne. Il est très curieux de comparer la documentation distribuée par CORREF et par ses imitateurs : même langage ! Les imitateurs ont très soigneusement étudié tout ce qui a été écrit par et sur CORREF. On sent une différence cependant : CORREF développe l'idée de solidarité féminine, l'esprit d'entraide entre des femmes qui vivent la même situation. Du côté des imitateurs, tout semble plus froid, on insiste avant tout sur l'efficacité, la réussite, un peu comme cette méthode américaine « sur cassette » qui vous promet de réussir votre vie, si vous écoutez la voix de X vous servir vos qualités tant d'heures par jour.

S. Ch

Amies de la Jeune Fille

Ne manquez pas la vente en faveur des AJF : elle aura lieu le 14 novembre, à la salle de paroisse de l'église allemande (rue Villamont 7) : dès 10 heures, café-croissants ; à midi : dîner ; et, jusqu'à 17 heures bazar, marché aux puces, thé...

Neuchâtel

La Chaux-de-Fonds reçoit les femmes israélites

La dernière assemblée des déléguées de l'*Union des sociétés de femmes israélites suisses* s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de Mme Feinstein, de Bâle. Après des souhaits de bienvenue dans les Montagnes neuchâteloises, la présidente du groupe de La Chaux-de-Fonds, Mme Lysak, rappela la création, en cette ville, il y a 125 ans, de l'Union suisse des femmes israélites. Mme Shomrat, conseillère à l'ambassade d'Israël à Berne, insista sur la complémentarité indispensable de la Diaspora avec l'Etat d'Israël, principe d'action qui a pris encore plus d'importance pour elle depuis qu'elle séjourne en Suisse. La Communauté israélite de La Chaux-de-Fonds apporta, en la personne de M. Weil, son président, ses vœux à l'assemblée. Forte de 80 familles environ, cette communauté juive est la plus importante de Suisse. Elle possède une synagogue remarquable, classée édifice historique. Le chef spirituel de la communauté, M. D. Basch, mit en

évidence, Bible à l'appui, la grande valeur de la femme en tant que partenaire de l'homme.

Au nom du Centre de liaison, Mme Ramseyer, sa présidente, remercia les femmes israélites de leur collaboration au sein du mouvement et dit sa satisfaction de ce contact riche en idées et suggestions nouvelles.

La partie statutaire de la réunion terminée et les rapports du Conseil international des femmes israélites et des Groupes entendus, les participantes prirent un repas Kocher en commun au Vieux Stand puis se rendirent au beau Musée international de l'Horlogerie, ce joyau de la métropole horlogère.

L'ADF fête 20 ans d'activité civique

Le 29 septembre, l'ADF neuchâteloise a célébré le 20^e anniversaire de l'obtention du droit d'élection et d'éligibilité des femmes sur le plan cantonal. Elle a mobilisé ses bancs et arrière-bancs pour en faire un digne témoignage de reconnaissance aux pionnières du mouvement féministe. Ce fut une pleine réussite. L'organisation de cette journée avait été confiée au Groupe des Montagnes neuchâteloises, auquel les salles du Centre professionnel de l'Abeille furent aimablement offertes pour cette commémoration par le directeur du Technicum. Honorée par la présence des autorités cantonales et communales, avec un vin d'honneur, la cérémonie fut suivie d'un repas en commun que chacun sut apprécier pour le choix et la saveur de ses mets, offerts en partie par les groupes du Haut et du Bas, comme pour la chaleur amicale qui se dégageait des conversations autour de petites tables fleuries (toute la décoration florale avait été offerte par la Commune de La Chaux-de-Fonds) où l'on faisait ou renouait connaissance, mais aussi pour les charmantes chansons et productions choisies avec une sensibilité bien féminine. D'imposants bouquets aux vives teintes automnales garnissaient les angles de la salle et la tribune. Les salutations officielles, les souvenirs touchants des anciennes encore là, Mmes Hauser, Wyss, Huguenin, où le cœur s'exprimait à chaque mot, ont agrémenté l'apéritif. Mme Michèle Jaccard remplit son rôle de majordome avec sa grâce et sa douceur coutumières.

En sa qualité de présidente, Mme M. Corswant ouvrit les cérémonies par les salutations et remerciements d'usage, en faisant appel à la solidarité féminine qui doit cimenter les liens entre femmes de tous les milieux. M. Jacques Béguin parla au nom du Conseil d'Etat, exprima ses regrets de la sous-représentation féminine dans les autorités et les commissions cantonales.

Représentant les autorités communales de La Chaux-de-Fonds, M. Francis Matthey, conseiller communal, fit remarquer fort à propos que cet anniversaire correspond aussi à celui d'une démission, celle d'un député de la Côte-aux-Fées au Grand Conseil qui, au jour précédent le scrutin, publia dans la presse l'annonce suivante : « Citoyen, soldat neuchâtelois, un danger menace notre Canton de Neuchâtel, fais encore ton devoir et vote NON au suffrage féminin ». Ayant aussi menacé d'abandonner son mandat de député en cas de vote positif, il tint parole et démissionna du Grand Conseil. Ce détail situe bien le climat idéologique que veillaient à créer cer-

tains milieux à la veille du scrutin. Qui aujourd'hui s'aviserait de contester aux femmes ce droit fondamental ? ajouta M. Matthey.

Aujourd'hui, quinze communes du canton ont une représentante féminine dans leur exécutif. Mais il reste encore fort à faire et les hommes doivent apporter leur contribution au succès de la cause en acceptant une répartition plus juste des tâches familiales et professionnelles, en soutenant, entre autres revendications importantes, la protection de la maternité. Dans cette évolution, notre démocratie ne pourra qu'y gagner.

A l'issue du repas, les participants et participantes gagnèrent la salle de conférences au 1^{er} étage pour entendre Mme Bauer-Lagier, conseillère nationale, exposer le sujet « Vie sociale, vie professionnelle et vie de famille », ce qu'elle fit, à l'appui de sa riche expérience de mère de famille, d'enseignante et de femme engagée, en toute simplicité et modestie. Les lectrices trouveront une relation de sa conférence dans le présent numéro de FS.

Les échos très enthousiastes de cette journée transpercent dans ces lignes de l'une des nombreuses lettres de remerciements de nos « anciennes » : «...Que de travail pour mener à bien une si belle fête. Tout était parfait, très bien organisé. On sentait partout cette joie des retrouvailles, cette chaude amitié. Tous les visages souriants en donnaient la preuve.»

Une brochure illustrée, format A4, rédigée par le Groupe des Montagnes, raconte les heures et malheurs du mouvement féministe en terre neuchâteloise depuis 1908. On peut encore l'acquérir au prix de deux francs chez Mme Marg. Greub, Paix 11, 2300 La Chaux-de-Fonds. Elle contient quelques perles à découvrir.

Jenny Humbert-Droz

Après les discours, les souvenirs et les 20 bougies sur un pain en couronne d'un mètre de diamètre, les Neuchâteloises donnèrent la parole à Monique Bauer-Lagier, conseillère national.

Le droit à la différence

L'éminente genevoise veut encourager les femmes à participer à la vie publique, mais de façon personnelle, sans imiter les hommes. « Seule la différence est créatrice », dit-elle, citant un auteur français.

On se plaint du pouvoir, on critique le gouvernement, mais on oublie toujours que le pouvoir... c'est la somme de nos abdications, de nos abstentions. S'abstenir, d'ailleurs, c'est aussi faire de la politique, c'est faire un choix : opter pour le statu quo, favoriser l'immobilisme, refuser tout changement. Comment les femmes peuvent-elles s'engager ? En participant à des groupes de réflexion de leur paroisse, en s'intéressant à la vie de leur commune, de leur quartier ; petit à petit, l'intérêt grandit pour le pays, le monde : tous les problèmes sont liés.

Les femmes hésitent à s'engager politiquement, elles ont souvent peur de perdre leur personnalité ; il est vrai que celles qui renient leur féminité et imitent sagement les hommes seront mieux acceptées et réussiront ; mais est-ce cela que veulent les femmes ? Imiter ? Se plier aux règles de jeu fixées par les hommes ? Accepter leurs priorités ?

La femme peut apporter autre chose, elle peut avoir des priorités autres qu'économiques,

elle peut faire preuve de sentiments et de passion — ce qu'on lui reproche — si c'est au service de la justice, elle peut mettre sa politique en accord avec son éthique. Certains hommes en sont capables aussi bien sûr, et la femme n'a pas la prétention de faire mieux que les hommes, mais sa participation est nécessaire, complémentaire et ne saurait qu'amener un meilleur équilibre politique.

L'appel chaleureux de Mme Bauer-Lagier à un plus grand engagement des femmes se termine par l'évocation des quelques victoires féministes remportées au Conseil national, lorsque les femmes de partis différents s'unissent pour soutenir la même cause.

S. Ch

Jura

Formation des jeunes paysannes : rien de changé !

Depuis bientôt cinquante ans, l'Ecole d'agriculture de Courtemelon (près de Delémont) dispense une formation complète aux jeunes filles qui se destinent à la vie paysanne. On constate, au fil des ans, que l'intérêt va grandissant pour l'école ménagère rurale. Avec ses 1560 exploitations agricoles travaillant à plein temps (plus de 2000 y compris les petites, exploitées à temps partiel), le nouveau canton représente un bon réservoir de candidates.

L'école ménagère rurale est un internat qui compte actuellement 24 élèves. La séparation d'avec le canton de Berne n'aura eu aucune influence sur le statut de l'école : on continue avec le même programme — amélioré en plusieurs points — et le même diplôme sera attribué, comme par le passé, aux élèves qui terminent leur scolarité. Le plan d'études relève du programme type fédéral au terme duquel (un semestre) la jeune ménagère rurale sait tenir sa maison, cuisiner, coudre, jardiner, soigner les enfants, gérer un budget, se rendre utile dans la vie publique.

Enfin, un autre cours, institué pour les paysannes qui désirent parfaire leurs connaissances, est bien fréquenté à raison de deux hivers consécutifs pour celles qui veulent couronner ce « recyclage » par un certificat. (Ce dernier cours est donné une fois par semaine). Notons que deux conseillères en vulgarisation agricole sont attachées à l'école, Anne-Marie Rentsch et Huguette Flückiger. Leur rôle est très important auprès des paysannes.

Rien de changé donc pour les femmes paysannes et leur formation. A l'école, elles bénéficient d'installations adéquates et de la présence des vulgarisatrices à domicile.

Vue sous l'angle des comparaisons, on peut dire que la situation des Jurassiennes est privilégiée par rapport à celle des femmes paysannes de la partie francophone du canton de Berne. Ces dernières, en effet, coupées de l'Ecole de Courtemelon par un choix politique, doivent se satisfaire momentanément de locaux hâtivement aménagés. Elles sont une douzaine à suivre les cours à Tavannes. Quant à la vulgarisation, elle est encore à développer.

Anne-Marie Steullet

Présence des femmes dans les conseils communaux : moins d'une femme par exécutif

Une enquête menée par le Bureau de la Condition féminine met en évidence le petit nombre de femmes dans les conseils communaux (exécutifs). Les femmes représentent un peu plus de la moitié des habitants de la République et Canton du Jura. Sur les 82 communes concernées, on dénombre 0,59 femme par conseil communal ; 41 ne comprennent aucune femme. Les exécutifs communaux (maires compris) totalisent 558 sièges, leur nombre varie selon les communes. Quarante-neuf sont occupés par des femmes, soit 8,8 pour cent de l'ensemble. Aucune femme n'exerce les fonctions de maire.

Cette enquête, détaillée par localité, a été rendue publique par le service de presse cantonal. Les conseils de ville (législatifs) qui existent seulement dans les communes les plus importantes, n'ont pas été pris en considération par l'enquête. Plusieurs femmes siègent dans les législatifs communaux là où ils existent, évidemment ! (ams)

Berne francophone

Les ludothèques fleurissent

A Tavannes, à Moutier, Malleray, Sonceboz, La Neuveville, des ludothèques se mettent en place. Oh, pas toutes seules ! Des groupes de femmes très actives ont pris les choses en mains. Le cas de Moutier : une motion arrive au législatif. Que fait-on ? Le vœu est émis qu'un groupe de citoyens(nes) étudie, voire installe toute la ludothèque. Des jeunes mères attrapent la balle au bond. En moins d'une année, c'est chose faite, création d'une association incluse. Elles ont récolté des fonds, retapé des locaux, suivi des cours de ludothécaires. La Municipalité verse la subvention promise : 17000 francs dont il faudra déduire environ 7000 francs (les dons !).

Sur deux pattes, l'une privée, l'autre publique, la ludothèque se met en mouvement. Sans l'initiative des femmes, on passerait encore le projet de commission en commission ! Et voyez l'économie : 150 heures de travail bénévole et les dons encaissés. Dans cette (belle) aventure, on ne sait pas encore si les dévouées protagonistes seront rétribuées pour les heures d'ouverture de la ludothèque. Trois personnes, plusieurs fois par semaine... Le bénévolat, ça use !

Anne-Marie Steullet

A Malleray et Tavannes... — Les ludothèques de Malleray et Tavannes se sont ouvertes au public ce mois-ci. Pour devenir membre d'une ludothèque, il faut s'acquitter d'une cotisation annuelle ou verser une modeste contribution par jeu prêté. A tour de rôle, les responsables contrôlent chaque entrée et sortie de jeu.

Le but des communautés de jeu est de donner aux enfants et à leurs parents la possibilité de jouer avec des jouets de bonne qualité, souvent trop chers pour une famille ou trop encombrants pour nos appartements exigus. C'est aussi l'occasion de rencontrer les autres dans des locaux aménagés selon le bon goût des animateurs bénévoles, tout en choisissant